

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 13 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Boulogne, 3 mars. — L'Empereur, à la suite du dîner qu'il donnait hier aux officiers-généraux et supérieurs, leur a annoncé la nouvelle de la mort de l'empereur de Russie, qu'il a reçue par deux dépêches successives : l'une venant de Stuttgart, l'autre de La Haye. Peu d'instant après, la nouvelle a transpiré dans toute la ville et a été accueillie avec un étonnement qui n'était pas exempt de satisfaction.

Vers onze heures du soir, on a reçu une dépêche de Londres, où la nouvelle de la mort du Czar était aussi arrivée, annonçant que lord Clarendon partirait ce matin pour se rendre à Boulogne, afin de conférer avec S. M. l'Empereur.

Les ordres donnés pour la visite de l'Empereur aux camps d'Ambleuse, Wimereux et Honvault ont été contremandés.

Ce matin, cependant, l'Empereur est parti pour Ambleuse ; il a visité les troupes et il est revenu déjeuner à Boulogne.

Vers une heure, après avoir éprouvé une dure traversée, un bateau de la malle d'Ostende, mis à la disposition de lord Clarendon, était en vue de Boulogne ; aussitôt un officier d'ordonnance de l'Empereur est allé à l'entrée du port pour y recevoir le ministre anglais.

Lord Clarendon est monté immédiatement en voiture, avec l'officier d'ordonnance, pour se rendre à l'hôtel du Pavillon où Sa Majesté l'attendait.

Lord Cowley et M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, sont attendus ici par le prochain convoi.

L'Empereur reviendra probablement à Paris aujourd'hui, dimanche, dans la soirée. — Boniface-Demaret. (*Constitutionnel.*)

Les journaux allemands nous apportent toujours quelques nouvelles diplomatiques dont nous leur laissons la responsabilité.

On écrit de Berlin, 27 février, au *Journal allemand de Francfort* :

« M. de Titoff, plénipotentiaire russe aux conférences de Vienne est arrivé ici hier soir, se rendant de Stuttgart à Vienne. Le baron de Budberg, ambassadeur russe à Berlin, a donné aujourd'hui, en son honneur, un dîner diplomatique auquel assistait aussi M. de Manteuffel, président du conseil. Il est

certain que les alliés du 2 décembre ont actuellement communiqué à la Prusse le protocole de Vienne relatif à l'interprétation des points de garantie. Les négociations pendantes à Paris, ne concernent donc plus cette interprétation ; mais elles ont pour objet, avant tout, la reconnaissance du droit qu'a la Prusse de prendre part aux délibérations tendant à poser les bases du règlement futur de la question orientale. »

Le même journal a reçu de Vienne la nouvelle suivante, à la date du 26 février :

« On assure qu'avant le commencement des conférences proprement dites, il y aura encore quelques conversations préparatoires entre les membres de l'ancienne conférence de Vienne, conversations auxquelles prendra part le prince Gortschakoff. On dit que ce dernier a reçu l'ordre de Saint-Petersbourg de faire en sorte que l'ouverture des conférences ait lieu le plus tôt possible. »

Le *Moniteur Wurtembergeois* dit, de son côté :

« Il paraît qu'il n'a pas encore été pris de décision positive relativement à l'ouverture des conférences de Vienne, et ceux qui prétendent qu'elles ne seront pas ouvertes tant que la Prusse ne sera pas décidée, et que les cabinets n'auront pas renoncé à l'espoir de la voir accéder à leur alliance, semblent avoir raison. On assure, dans les cercles bien informés, que les conférences ne commenceront pas avant le milieu de mars. »

Enfin, nous lisons dans la *Gazette des Postes* :

« On assure que le prince de Prusse restera ici jusqu'à la fin de la semaine, surtout pour connaître, avant son départ, le résultat des négociations qui doivent avoir lieu avec lord John Russell. Le prince est complètement rétabli de son indisposition. »

Samedi 3 mars. — Le czar est mort hier matin : le grand-duc héritier a été proclamé, le soir même, sous le nom d'Alexandre II.

L'Empereur a été trois jours malade de la grippe. Les complications qui ont amené la terminaison si prompte de la maladie ne sont pas encore connues.

Saint-Petersbourg était tranquille.

M. de Titoff, qui vient donner son concours diplomatique au prince Gortschakoff, est arrivé à Vienne. (*Constitutionnel.*)

« Berlin, samedi 3 mars. — « Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que l'empereur Alexan-

dre II a fait connaître, par une proclamation d'hier, son avènement au trône, et qu'il a reçu les hommages des grands dignitaires et de la garnison. » — Lejolivet.

« Vienne, samedi 3 mars. — « L'Empereur a reçu aujourd'hui, en audience particulière, le prince Gortschakoff pour lui faire ses compliments de condoléance au sujet de la mort de l'empereur Nicolas. »

« Vienne, dimanche 4 mars. — « S. A. I. l'archiduc Guillaume part demain pour Saint-Petersbourg, afin d'offrir à l'impératrice les compliments de condoléance de Sa Majesté l'empereur François-Joseph. »

« Le conseiller Tief et le baron de Bruck sont arrivés à Vienne. » — Havas.

« Berlin, 3 mars. — « Le czarewitch Alexandre a pris les rênes du gouvernement à Saint-Petersbourg hier, dans l'après-midi, et a reçu l'hommage des corps de l'Etat. »

« Le prince Charles de Prusse quitte Berlin demain, pour être présent aux funérailles du dernier empereur. »

« Lord John Russell a eu une audience d'adieu hier du roi de Prusse. Il quitte Berlin demain. »

(Times.)

Nous empruntons au *Journal des Débats* les détails suivants :

« L'empereur Nicolas n'est pas mort subitement ; il était malade depuis une douzaine de jours lorsqu'il a succombé le 2 mars. Nous avons sous les yeux des lettres de Saint-Petersbourg, du 19 février, qui rendent compte de son état. Cet état avait déjà quelque gravité, puisque l'Empereur gardait le lit, où il était retenu par la volonté de son premier médecin, M. Mandt. L'impératrice aussi était malade et ne quittait pas le lit ; et comme les appartements occupés par l'Empereur et l'impératrice sont situés l'un au rez-de-chaussée et l'autre au premier étage du palais, ils n'avaient aucune communication et ne se voyaient pas. L'Empereur cependant a dû faire appeler l'impératrice, car nous savons par une dépêche télégraphique qu'avant de mourir il avait réuni autour de lui les membres de sa famille présents à Saint-Petersbourg, pour leur donner sa bénédiction. »

« Nos correspondants attribuent à un refroidissement la maladie de l'Empereur. Malgré l'intensité

FEUILLETON

UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

(Suite.)

M. de Clavières n'ajouta rien. Son fils, tremblant et pâle, livré à toutes les angoisses d'une poignante anxiété, les regards cloués sur le visage du comte, poursuivit en baissant la voix :

— Vous vous taisez?... vous paraissez troublé? Oh! mon Dieu! s'il y avait quelque chose d'équivoque ou d'injuste dans cette fortune!... — Georges! fit M. de Clavières en relevant brusquement la tête. — Oh! mon père! mon père! je vous en conjure par tout ce qu'il y a de plus cher et de plus sacré, dissipez les doutes que vous avez fait naître!... Expliquez le changement de votre situation. — Vous me soupçonnez?... — Moi, grand Dieu! soupçonner mon père!... Non, non!... Mais peut-être n'avez-vous pas pensé que les hommes se doivent un compte réciproque de leur conduite; que ce n'est pas assez qu'elle soit irréprochable, il faut encore que le monde la juge ainsi! — Est-ce donc à vous de me donner des leçons? — Pardon, mon père, pardon! Votre cœur doit me comprendre!... Et mon emportement est si juste!

La colère qui avait enflammé un instant le regard du comte sembla s'éteindre tout-à-coup ; il saisit la main de

son fils, et dit en mêlant à ses paroles une étrange expression de tendresse passionnée et de douloureuse inquiétude :

— Je sens tout, Georges!... oui, tout!... Et vous êtes à mes yeux le meilleur et le plus noble des hommes!... Ah! un tel fils mérite d'être heureux!... Il mérite que le monde lui rende justice, et que son nom soit à l'abri du soupçon. — Oui, mon père, vous l'avez dit, aucun soupçon ne doit le flétrir ce nom que nos aïeux nous ont transmis sans tache. Ne différez donc pas une explication nécessaire.

Durant ce peu de mots, le visage de M. de Clavières s'était subitement éclairci; les nuages qui assombrissaient son front semblaient avoir fui devant une résolution soudaine, mais irrévocable, qui triomphait de ses secrètes agitations en l'arrachant à son incertitude. Dans les situations difficiles, il ne faut qu'un parti pris pour faire disparaître ce qu'elles ont de périlleux, et pour rendre à l'âme toute sa sérénité. Ce fut donc la tête haute, l'œil calme et le sourire sur les lèvres que le comte répondit :

— Quoique personne n'ait de comptes à me demander, vous serez satisfait, Georges, et le monde aussi, je vous le promets. — Ah! c'est un grand bonheur, car j'ai bien souffert. — Mais rien ne nous presse; toute cette journée nous reste. — Cela est vrai, mon père, et pourtant... — Je te répète que toutes tes craintes se-

ront dissipées. — Vous me donnerez les moyens de confondre votre insolent accusateur? — Aucun doute ne s'élèvera plus; aucun soupçon n'osera se reproduire. — Oh! merci, mon père. — Rassure-toi donc mon fils, et viens dans mes bras.

Georges courut embrasser son père, et celui-ci le tenait encore serré contre son cœur, quand la porte s'ouvrit : madame de Clavières entra, accompagnée de sa jolie pupille et de la fille de Brémont.

— Enfin, dit-elle en s'adressant à Georges, vous voilà donc, monsieur l'introuvable! Je vous cherche partout depuis une heure. — Il était venu près de moi, ma chère amie. — Et vous l'avez retenu? Je comprends cela; mais c'est mal de le garder si longtemps; je finirai par être jalouse. — Ma bonne mère! — Oui, votre bonne mère qui ne vous voit plus, méchant enfant! Oh! vous me devez bien des caresses. — Je m'acquitterai. — Je t'en défie! — Je commence, dit Georges en s'élançant vers sa mère. — Allons, je prends cela comme un à-compte.

Et, saisissant entre ses mains la tête de son fils, elle couvrit son front de baisers, puis elle ajouta :

— Ne vous a-t-on pas dit, Messieurs, que nous sommes servis! Cette bonne Louise vient déjeuner avec nous.

Pendant ce court entretien, Louise avait promené un regard scrutateur de la figure de M. de Clavières à celle

du froid, il avait continué de se livrer à ses exercices accoutumés; il voulait tout voir par lui-même et dans le plus grand détail; il visitait les soldats dans leurs casernes; il passait de longues et fréquentes revues, oubliant les précautions et les ménagements que son âge demandait sous un pareil climat et dans une saison si rigoureuse. A toutes les observations que lui faisaient ses enfants et ses plus dévoués serviteurs, il répondait qu'il avait bien autre chose à faire que de soigner sa santé. Il s'en occupait cependant depuis plus d'une année, et s'en inquiétait quelquefois. Il disait qu'il avait atteint et même dépassé le nombre des années que Dieu accorde à ceux de sa race, et que sa fin n'était pas éloignée. Il se traitait par des procédés à lui, il avait exigé que son médecin le soumit à un régime qui pût le préserver de l'embouppement, qu'il redoutait singulièrement. Quel changement s'est opéré dans son état depuis le 19 février? On dit qu'il est survenu une attaque d'apoplexie ou une paralysie du poumon. C'est un accident que le docteur Mandt n'avait pas prévu, car la veille il n'avait encore conçu aucune alarme, et son langage était des plus rassurants. L'empereur Nicolas était d'ailleurs sujet à des attaques de goutte et dans les commencements de son indisposition il en avait ressenti quelques atteintes.»

— De Sacy.

On lit dans le *Daily-News*, du 3 mars :

« On dit que les partis en Russie se balancent de la manière suivante : Il y a parmi les hommes d'Etat influents ce qu'on appelle le parti allemand, dont le comte de Nesselrode peut être considéré comme le chef et le représentant. Ce parti incline à agir d'après les principes du droit international reconnu par les autres puissances européennes. Contre ce parti s'élève le parti russe ou slave, dont les chefs et représentants sont Menschikoff, Siniavin et le patriarche de Moscou. Ce parti ne songe qu'à étendre les conquêtes et à propager la religion nationale. A l'exception des nobles des provinces de la Baltique et des négociants de Saint-Petersbourg et d'Odessa, le parti allemand n'a que peu d'adhérents dans les masses. Nesselrode est un homme d'un grand talent, mais il est encore plus courtisan que diplomate. Menschikoff n'est qu'un soldat, mais c'est un homme doué d'une forte volonté. Siniavin, élève de Nesselrode, a autant de tact et de talent pour l'intrigue que son maître, mais c'est un Slave bigot. C'était le parti russe dont l'influence l'avait emporté depuis les dernières années du règne de Nicolas. »

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le *Morning-Chronicle* a reçu la dépêche suivante : Vienne, 2 mars. — « On a reçu des nouvelles de Constantinople du 22 février. Les dernières sorties des Russes ont été repoussées victorieusement. Les Russes ont démoli la tour de Malakoff. »

» Le général Bosquet a reçu la nouvelle d'un projet d'attaque contre Balaklava. En conséquence, on fait des préparatifs pour recevoir l'ennemi.

» Le baron Koller a été honoré d'une audience du Sultan.

» La levée du blocus du Danube a été annoncée officiellement. L'exportation du blé des provinces turques sera prohibée, à ce qu'on croit. »

VIII.

Rien n'était venu justifier les funestes prévisions de Louise. Après une journée que nul orage n'avait assombri, madame de Clavières se disposait à sortir avec ses enfants, et la douce jeune fille, dont la simple toilette n'avait exigé ni beaucoup de temps ni de longues réflexions, était dans la chambre d'Emma, occupée à choisir avec elle la robe, l'écharpe et les bijoux qui pouvaient le mieux faire ressortir la provoquante beauté de sa brillante compagne.

— Vous avez beau dissimuler, ma chère, disait Emma, j'ai deviné le secret de votre cœur. — Vous? répondit Louise en jetant sur sa compagne un regard où le doute lutait avec l'inquiétude. — Oui, moi! Ne vous souvient-il plus que l'autre jour, je vous parlais, devant Georges, de mes observations et de l'espoir que je conservais de tout arranger pour le mieux? — J'ai

Un chiffre assez curieux est cité par le *Moniteur de Flotte* :

« A la date du 17 février, dit ce journal, depuis le commencement du siège de Sébastopol, c'est-à-dire depuis cent et quelques jours, le nombre des hommes tués au siège, dans les rangs de l'armée française, s'élève à quatre cent cinquante-quatre. Certes, ce sang-là est précieux et regrettable; mais c'est précisément à cause de cela que nous nous félicitons que, dans des circonstances si difficiles, il n'en ait pas été répandu davantage. »

La *Correspondance prussienne* a reçu les détails suivants sur l'attaque d'Eupatoria par les Russes :

« Cette attaque était un véritable assaut tenté par des forces considérables. Le corps russe, fort de 36 bataillons, 6 régiments de cavalerie et 80 bouches à feu, a attaqué la ville, le 17, au point du jour. L'assaut, au moyen d'échelles, a été tenté en plusieurs endroits; le combat a duré cinq heures. Le feu de six navires, quatre anglais, un français et un turc, a efficacement contribué à la défense de la ville. »

» Les Russes doivent avoir laissé morts sur place 453 hommes et 300 chevaux. Les Turcs ont eu 277 blessés et de 90 à 100 morts; 79 de leurs chevaux ont été tués. »

EXTERIEUR.

HOLLANDE. — Des interpellations ont eu lieu mercredi, dans la seconde chambre des États généraux à la Haye, au sujet de l'attitude que la Hollande pourrait être appelée à jouer dans les événements qui se préparent.

« A l'ouverture de la séance d'aujourd'hui, dit une lettre de La Haye, du 28 au soir, M. Elout, s'exprimant avec beaucoup de courtoisie, a interpellé M. le ministre des affaires étrangères sur la politique du cabinet au sujet de la neutralité. L'honorable membre espère que le cabinet continuera la politique proclamée l'an dernier par le gouvernement. Quant à lui, il n'en doute pas; mais certains bruits ont couru dans les journaux, et, à cette occasion, les organes de la presse ont été unanimes à faire des représentations en faveur de la neutralité des Pays-Bas. »

» Van-Hall, ministre des affaires étrangères, a répondu que le gouvernement suivrait la même politique, c'est-à-dire une neutralité stricte, franche et loyale. Il a ajouté qu'aucune pression dans le sens opposé n'avait été tentée sur le gouvernement par les parties belligérentes. Toutes les versions qui ont couru à ce sujet dans les journaux, a dit M. Van Hall en terminant, sont erronées ou même ridicules. »

» M. Elout a remercié le ministre de la réponse nette et précise qu'il venait de faire à son interpellation, et a exprimé la satisfaction que lui faisait éprouver cette assurance du maintien d'une neutralité stricte de la part des Pays-Bas. (Constitutionnel.)

PIÉMONT. — La dépêche suivante, annonçant le vote définitif du projet, vient de nous arriver :

« Turin, vendredi, 2 mars. — La chambre des députés a voté aujourd'hui la loi de la suppression des couvents, à la majorité de 116 voix contre 36. »

» Le sénat a continué la discussion du traité d'al-

liance. Le comte Cavour a prononcé un long discours. »

— Une dépêche télégraphique de Turin annonce que le sénat a approuvé, par 63 voix sur 90 votants, le traité conclu avec la France et l'Angleterre. (Constitutionnel.)

REVUE DE L'OUEST.

Les eaux de Layon ont atteint une telle hauteur qu'elles ont submergé le village du Pont-Barré et les habitants ont été obligés de fuir en tout hâte pour échapper à un danger imminent.

Seule, une femme Martineau ne put sortir à temps du moulin qu'elle habite, et l'eau gagnant toujours, elle se retira dans son grenier, où elle passa la nuit, dans des transes terribles, car la maison menaçait de s'écrouler, et les habitants, effrayés de la rapidité du courant, ne lui portaient aucun secours.

Deux gendarmes, que nous sommes heureux de pouvoir nommer, MM. Considère et Klepper, de la brigade de Saint-Lambert, prévenus de cet événement, accoururent au Pont-Barré, envoyèrent non loin de là, au château des Buhards, chercher un bateau et n'hésitèrent pas à se lancer sur le Layon, aidés du mari de la femme Martineau.

Il leur fallut faire des efforts inouis pour atteindre le moulin, étant à chaque instant menacés d'être entraînés par le courant et même submergés; enfin ils abordèrent la maison et bientôt déposèrent à terre la femme Martineau, aux applaudissements d'une nombreuse population accourue sur le rivage.

On aime à raconter ces traits d'un admirable dévouement auxquels, du reste, la gendarmerie nous a habitués, et qui rendront toujours ce corps l'envie des autres nations en même temps que l'orgueil de la France. (Maine-et-Loire.)

Briollay. — Mardi dernier, à dix heures du matin, un grand malheur a failli arriver près du pont de Briollay.

Un honorable négociant de notre ville M. P.... monté dans un cabriolet à un cheval, allait atteindre ce pont, quand tout-à-coup son cheval s'effraie, recule sur la levée et, arrivant au bord, roule avec la voiture dans la rivière, haute dans cet endroit de près de trois mètres. Aussitôt les personnes présentes sautent dans une barque, et ont le bonheur de sauver M. P...., qui s'élançant hors de sa voiture avait pu saisir un arbre et attendre ainsi les secours qui lui étaient promis.

Le cheval s'est noyé et n'a été retrouvé que plus tard, encore attelé au cabriolet. (Idem.)

La Plaine. — Le 19 février dernier, un cadavre était trouvé sur le territoire de la commune de la Plaine, au lieu dit la Nouette, et était aussitôt reconnu pour être celui d'un nommé Buisson, garçon meunier, âgé de 58 ans.

Il paraît que ce malheureux avait été envoyé par le meunier, chez lequel il travaille, au bourg de Coron, pour publier une vente. Quand Buisson rentra, il était complètement ivre. Cependant il voulut encore se rendre à la Plaine, et partit, malgré les justes représentations qu'on lui fit sur le danger qu'il y avait à parcourir, surtout dans un pareil état, environ trois kilomètres d'un chemin recouvert de plus de cinquante centimètres de neige.

considéré cela comme une plaisanterie. — Et vous avez eu tort! A notre âge, ma chère, on ne plaisante pas avec ces choses-là. Plus tôt ou plus tard, à la bonne heure! — Mais quelles choses? — Eh! vraiment, le mariage. — Vous songez à me marier? — Sans doute! Très-sérieusement même! Et le moment est venu de vous faire part de mes projets, comme de mes découvertes. — Je suis, en effet, curieuse de les connaître. — Eh bien, vous n'attendrez pas longtemps. Vous aimez M. de Versigny. — Moi? — N'ai-je pas surpris plus d'une fois vos grands yeux bleus mouillés de larmes? N'est-ce pas là ce secret qui vous faisait rêver si profondément?

Louise ne répondit rien, mais un ironique sourire effleura ses lèvres. Il était aisé de voir que la perspicacité de son amie était en défaut, et que cette erreur la déliait elle-même d'une pénible anxiété.

Je conviens, continua Emma, que M. de Versigny a pensé à moi; j'ajouterai même qu'il y pense peut-être encore; mais j'ai quelque empire sur son esprit, vous êtes un riche parti, Louise, et c'est un jeune homme raisonnable: je me charge d'arranger cela. — Irez-vous, par hasard, répliqua Louise en riant, le demander pour moi en mariage? — Ah! l'orgueil se révolte! vous êtes blessée des hommages qu'il a paru m'adresser? — Non, ma chère Emma! je trouve tout naturel qu'on vous préfère à la simple Louise, vous si brillante et si belle!

mais ce qui me fâcherait, ce que je ne vous pardonnerais pas, ce serait de vous voir me compromettre vis-à-vis d'un jeune homme que je ne veux ni ne peux épouser. — Pourquoi donc, puisque vous l'aimez? — Mais où avez-vous vu cela? — Où je l'ai vu? Dans votre tristesse que rien ne peut expliquer, car vous êtes riche, jolie et fille unique! dans vos longues rêveries, dans vos regards et même dans votre silence. — Vos yeux ne sont pas aussi bons qu'ils sont beaux, ma chère Emma. — En vérité, Louise, je ne comprends pas ce mystère avec une amie qui veut s'occuper de votre bonheur. Le retour de Georges amènera bientôt la réalisation des projets de mariage qui, vous le savez, existent depuis si longtemps; je parviendrai sans peine à diriger vers vous les vœux de M. de Versigny; voyez comme ce serait agréable! Les deux noces pourraient se faire le même jour; nous aurions la même corbeille, les mêmes bijoux! — Quelle folie! murmura Louise.

Et la physionomie de la jeune fille indiquait que si, des deux images que sa compagne plaçait sous ses yeux, l'une n'excitait en elle qu'une dédaigneuse indifférence, l'autre allait éveiller dans son âme attristée une sensation cruelle qu'elle s'efforça de cacher sous un sourire. Emma ne s'en aperçut pas, et elle poursuivit :

— Vous êtes plus riche que M. de Versigny, c'est vrai; mais, à en juger par les dépenses de M. de Clavières, Georges est plus riche que moi; alors nous se-

Buisson aura succombé à une asphyxie causée par le froid, dont l'action était rendue beaucoup plus rapide par l'eau-de-vie qu'il avait bue.

Ce n'est pas la première fois que nous avons à signaler des accidents arrivés dans des circonstances semblables. Ce sont de tristes exemples qu'il est bon cependant de rappeler. (Maine-et-Loire.)

FAITS DIVERS.

La frégate la *Sémillante*, qui vient de faire un si épouvantable naufrage dans les eaux de la Sardaigne, a été construite à Lorient, où elle fut mise à flot le 6 février 1841. Elle a conséquemment servi 14 ans. Elle était percée pour 60 bouches à feu.

Le capitaine de frégate, Gabriel-Auguste Jugan, qui la commandait, était le 32^e inscrit au tableau des officiers de son grade, membre de la Légion d'Honneur et attaché au port de Toulon. Il est né le 7 septembre 1807; son service dans la marine date de 1823. Il a été nommé aspirant le 16 octobre 1824; enseigne le 28 décembre 1828; lieutenant de vaisseau le 6 janvier 1834, et capitaine de frégate le 8 septembre 1846. (Journal de Maine-et-Loire.)

M. Erneste Legouve et M. le doc de Broglie ont été élus membres de l'Académie Française, en remplacement de M. Ancelot et de M. le marquis de Saint-Aulaire. (Constitutionnel.)

Une lettre d'Ajaccio, en date du 26 février, n'ajoute que fort peu de chose, dit le *Courrier de Marseille*, aux détails donnés sur la perte de la *Sémillante*. Il paraît que, dans la nuit du 15 au 16, le temps a été tellement mauvais qu'il a été impossible à l'homme chargé d'allumer le phare, de se transporter de son habitation à la tour de Bonifacio. La frégate est à fleur d'eau entre les deux îlots de Lavezzi et Cavallo.

La *Gazette du Midi* ajoute qu'à Bonifacio même, dans cette nuit néfaste, des maisons ont été renversées par l'ouragan; dans la campagne, des oliviers énormes ont été déracinés et les champs inondés par une pluie torrentielle.

Les lettres particulières et un rapport affiché à la Bourse de Marseille, répètent aussi que tout a péri à bord de la *Sémillante*. Elle se trouvait à deux milles environ de la côte, entre les îlots de Lavezzi et de Cavallo, sur un point où règne des chaînes de récifs. Les éléments ont vaincu l'habileté et la prudence bien connues du commandant Jugan, qui connaissait fort bien cette côte, ayant été employé longtemps à donner la chasse aux bandits qui passent souvent de Corse en Sardaigne, et vice versa, pour commettre leurs méfaits ou dérouter la justice.

L'hirondelle sœur de Charité. — On a beaucoup parlé de l'instinct des hirondelles. Le *Courrier de Saône-et-Loire* en rapporte un trait caractéristique et bien touchant. Au moment du départ, au mois d'octobre, les hirondelles rassemblées en grand nombre au Bourg-Neuf, semblaient, dans leurs actifs gazouillements, se livrer à un important débat.

Une hirondelle avait été blessée, son aile brisée ne pouvait plus la porter aux lointains rivages; en vain ses compagnes désolées venaient effleurer de leur vol rapide le nid où la malade s'était réfugiée, et poussaient de petits cris aigus pour stimuler sa paresse; vains efforts, appels superflus, la

pauvre blessée ne put quitter son nid. Enfin, il fallut partir et abandonner la malheureuse estropiée; mais elle ne fut pas complètement délaissée: une amie s'est dévouée pour secourir sa misère; du matin au soir elle apporte sa nourriture à la recluse. Cependant l'hiver est bien froid, bientôt la neige couvre la terre, et la pauvre sœur de charité serait victime de son dévouement, si un voisin charitable ne répandait à proximité du nid le grain nécessaire à la subsistance des deux intéressants oiseaux.

Ce voisin est M. Adenot, logé chez M. Gault, tonnelier. Nous avons cru devoir citer ces noms, qui garantissent l'authenticité de ce fait curieux.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Boulogne, 4 mars. — Ce matin à neuf heures l'Empereur, après avoir reçu les adieux du comte de Clarendon, ministre des affaires étrangères anglaises, est monté à cheval, accompagné de ses aides-de-camp et escorté d'un détachement des cent-gardes.

Sa Majesté s'est d'abord rendue au camp de Wimeux, où elle a passé la revue des troupes, puis l'Empereur est venu entendre la messe au camp de Honvault.

L'Empereur a ensuite passé en revue le corps d'armée commandé par le général Renault.

Immédiatement après Sa Majesté est rentrée à Boulogne, où elle a déjeuné, et à une heure et demie elle prenait place dans le wagon impérial qui l'a ramenée à Paris par un convoi spécial.

Lord Cowley est revenu à Paris avec Sa Majesté.

BONIFACE-DEMARET.

Le train impérial est arrivé dans la gare de Paris à six heures et demie. S. M. l'Impératrice y attendait le retour de l'Empereur. (Constitutionnel.)

Une dépêche télégraphique de Saint-Petersbourg, arrivée à Varsovie le 1^{er} mars, a ordonné au prince Paskevitch de se tenir prêt à partir pour cette capitale. Tous les généraux ont été immédiatement convoqués au château. (Constitutionnel.)

EXPOSITION UNIVERSELLE.

La Commission Impériale de l'Exposition Universelle, pour prévenir les réclamations qui pourraient lui être adressées par les personnes dont les produits n'auraient pas été admis par les Comités locaux, croit devoir rappeler les termes de l'article 14 des instructions qu'elle a adressées à ce sujet aux Comités, le 24 octobre dernier.

« La Commission Impériale n'a pas à intervenir dans les décisions des Comités relatives, soit à la répartition de l'emplacement entre les exposants de leur circonscription, soit à l'admission ou au rejet des produits. Toute réclamation à ce sujet resterait sans réponse. »

Hygiène de la Peau. — Par la finesse de son parfum, par le choix des sucs aromatiques et rafraichissants qui entrent dans sa composition, le *COSMACÉTI*, Vinaigre d'hygiène et de Toilette, se distingue éminemment de tous les produits du même genre. Il blanchit et rafraichit la peau, lui donne de la souplesse, et son action tonique le fait surtout rechercher pour la toilette des dames.

Dépôt chez M. Eugène Pissot, coiffeur. (109)

L'action de la magnésie pure, comme purgatif, agit non-seulement sur les humeurs mais encore sur le sang dont elle absorbe les principes nuisibles à la santé. Aussi

le CHOCOLAT DESBRIÈRE, uniquement préparé avec cette substance peut-il être recommandé avec succès à tous les tempéraments échauffés et dans tous les cas où les purgatifs et dépuratifs sont indiqués.

Dépôt à la pharmacie de M. BRIÈRE, à Saumur. (140)

Maux de Dents. L'EAU du docteur O'MÉARA, ancien médecin de Napoléon à Sainte-Hélène, calme et guérit à l'instant le mal de dents le plus violent, arrête et détruit la carie. La POUDE DENTIFRICE, du même docteur, blanchit les dents sans altérer leur email et aide à leur conservation en fortifiant les gencives.

Dépôt aux pharmacies de M.M. BRIÈRE, à Saumur, et PELLETIER fils, à Doué. (86)

C'est avec la plus sincère conviction que nous recommandons à nos lecteurs et à nos amis la *Chronique de France*, recueil littéraire paraissant tous les dimanches (rédacteurs en chef MM. René de Rovigo et Charles de Boigne). Trois années d'existence ont placé cette revue au premier rang des recueils de ce genre, et consolidé un succès dont la cause est due, moins encore au talent incontestable de sa rédaction qu'aux principes de loyauté, de morale et de fidélité dont elle est animée. Consacrée avant tout à populariser la gloire et les bienfaits du passé, la *Chronique* n'a garde toutefois de négliger l'étude et la critique du présent. Son cadre varié embrasse tout à la fois l'histoire, les romans, la nouvelle, la biographie, les mœurs, les arts, le théâtre, la bibliographie, la mode, la causerie, l'anecdote contemporaine, en un mot toutes les faces de l'actualité. Elle publie des gravures de modes, d'après les toilettes exécutées par madame Barenne et dont la *Chronique* a seule la propriété, des portraits de notabilités contemporaines et des planches de broderie, agréable passe temps dont les dames sentiront tout le prix.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS ET DÉPARTEMENTS :

Un an	25 fr. »
Six mois	14 »
Trois mois	7 50

On s'abonne à Paris, aux Bureaux, 63, rue Sainte-Anne.

EN PROVINCE : Chez les principaux Libraires, par l'intermédiaire des Messageries, ou en envoyant un mandat sur la Poste à l'ordre de M. le Directeur de la *Chronique de France*.

Marché de Saumur du 3 Mars.

Froment (l'hectol.)	25 52	Graine de luzerne	60 —
— 2 ^e qualité	24 —	— de colza	—
Seigle	16 —	— de lin	54 —
Orge	12 40	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	10 50	(l'hectolitre)	—
Fèves	14 —	— cassées (80 k)	80 —
Pois blancs	36 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	54 —	compris le fût,	—
— verts	—	1 ^{er} choix 1854	—
Cire jaune (50 kil)	160 —	— 2 ^e —	—
Huile de noix ordin.	75 —	— 3 ^e —	120 —
— de chenevis	55 —	— de Chinon	120 —
— de lin	55 —	— de Bourgeuil	140 —
Paille hors barrière	27 —	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1854 id	65 —	1 ^{re} qualité 1854	150 —
Luzerne	65 —	— 2 ^e —	100 —
Graine de trèfle	38 —	— 3 ^e —	90 —

riens dans la même situation. — Oh! fit Louise, la fortune de Georges...

Et elle s'arrêta; car elle aurait voulu ressaisir ces paroles qui venaient de s'échapper malgré elle, et surtout le mouvement involontaire qui les avait accompagnées.

— Qu'est-ce à dire? reprit Emma, ne croyez-vous pas à l'opulence de M. de Clavières? — Et pourquoi n'y croirais-je pas? — Ah! j'y suis! Sa fortune et celle de M. de Versigny vous paraissent peu dignes d'attention parce que vous avez toujours devant les yeux le million de votre père? — Quelle supposition! — J'avoue que cela m'étonnerait! Vous qui avez des idées si champêtres et si primitives!... Mais on est champêtre, et l'on calcule. — Emma! dit Louise d'un ton de reproche. — Mon Dieu, ma chère, je ne vous blâmerais pas! Seulement, il me semble que, si j'étais à votre place, je prendrais pour mari l'homme qui me plairait quand bien même il serait pauvre. — Vous épouseriez Georges, fût-il sans fortune? — Moi... non pas! — Votre amour répond au sien pourtant? — Il me paraît digne d'être préféré aux autres, quoiqu'il soit peut-être un peu romanesque. — Que disiez-vous donc tout-à-l'heure? — Je parlais de vous, Louise, de votre situation, qui est autre que la mienne. Riche héritière, vous pouvez faire du roman à votre aise, car un roman qui s'appuie sur un million peut devenir une fort agréable histoire; mais moi, c'est différent! Je n'ai que cent cinquante mille

francs pour tout bien, et ce n'est pas assez! Il faut donc que je mette de côté les beaux rêves et que je m'en tienne aux réalités. — Ainsi, pour que vous acceptiez la main de Georges, il faut qu'il soit riche? — Sans cela, où en serions-nous, je vous le demande? — Mais on pourrait vous répondre... — Oh! oui, je sais!... De belles phrases! Mais que voulez-vous? J'ai été bien élevée, moi! Les personnes qui ont pris soin de mon éducation savaient que je suis destinée à vivre dans le monde positif du dix-neuvième siècle, et non dans le monde des chinières; aussi m'ont-elles donné des conseils et des leçons qui, je l'espère, ne seront point perdus. Je sais, ma chère Louise, qu'au bout d'un certain temps tous les maris se ressemblent; que les grandes passions enfantent souvent de grandes sottises; que d'ailleurs elles durent peu, et qu'il serait absurde de vouloir construire un édifice qui doit être éternel avec des matériaux si fragiles. L'amour embellit tout, dit-on, même la pauvreté? C'est possible! Mais l'amour passe, la pauvreté reste, et elle redevient fort laide quand l'amour est parti. — Un vieux banquier ne raisonnerait pas mieux. — Ne dites pas de mal des banquiers, ma chère, ce sont les rois de notre époque. — Royauté qui fait quelquefois faillite. — Pas plus que l'autre. — C'est juste!... Et vous êtes charmante!

Louise, en prononçant ces derniers mots, embrassa son amie avec une effusion de cœur inaccoutumée. On

eût dit qu'une récente découverte faisait poindre à ses yeux dans l'avenir une lointaine aurore d'amour et de bonheur. Sa figure habituellement pâle s'anima d'un incarnat tout nouveau; ses mouvements, d'ordinaire si calmes et si doux, étaient vifs et rapides; un nuage de tristesse ne voilait plus son regard lorsqu'il s'arrêtait sur l'éblouissante beauté de sa compagne; elle cherchait avec une attention minutieuse, parmi les nombreux ornements étalés sur la commode, ceux qui devaient rehausser le mieux les charmes de l'élégante Emma, et, après les avoir choisis, elle se plaisait à l'en parer elle-même. Elle semblait, en contribuant ainsi à l'embellir, en redoublant d'affection et de soins, lui demander tacitement pardon de la joie mystérieuse que son âme avait peine à contenir.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 5 MARS.

3 p. 0/0 hausse 4 40 cent. — Fermé à 71 30.
4 1/2 p. 0/0 hausse 3 50 cent. — Fermé à 99 40.

BOURSE DU 5 MARS.

3 p. 0/0 baisse 1 20 cent. — Fermé à 70 10
4 1/2 p. 0/0 baisse 1 90 cent. — Fermé à 97 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE

Après Décès.

Le lundi 12 mars 1855, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M^{me} veuve LORY, propriétaire à Saumur, rue d'Orléans, à la vente publique aux enchères de tout son mobilier.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, 120 draps, quantité de nappes et serviettes, couvertures, rideaux, effets, ameublement de salon, pendules, glaces et consoles Louis XVI, fanteils, chaises, meubles marquetés, tableaux sur toile et sur cuivre, bibliothèque de très-bons ouvrages et en quantité, argenterie et objets d'or, plusieurs bons violons, un jeune cheval, deux voitures à quatre roues, charrette, char-à-bancs, foin, paille, avoine, blé, bons vins en cercles et en bouteilles, bordeaux, madère, liqueurs, frontignan, quantité de cuivrierie, bois de chauffage, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

Le jeudi, on vendra : argenterie, montres en or, bijoux, la bibliothèque, les tableaux, violons et autres objets.

Les acquéreurs paieront comptant et cinq centimes par franc. (101)

A VENDRE
UNE ETUDE DE NOTAIRE,
Au chef-lieu d'un des meilleurs cantons du département des Deux-Sèvres.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n^o 22.

AVIS.

Un jeune homme, ayant perdu un bras, désirerait trouver de l'emploi. S'adresser au bureau du journal.

MAISON AVEC BOUTIQUE
Située rue de Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville,

A VENDRE
OU

A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean. (190)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

Fonds à Placer.

DIVERSES SOMMES A TERME ET A RENTE VIAGÈRE.

A LOUER PRÉSENTEMENT
UNE MAISON

Sise rue Basse-Saint-Pierre, et adossée à l'Eglise.

Occupée autrefois par M^{me} Bedane.

S'adresser à M. le CURÉ de St-Pierre.

A LOUER

Pour la St-Jean 1856,

UNE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, occupée par M. Fournier, cabaretier.

S'adresser à M^{me} veuve CAMIN, rue Cendrière. (77)



A LOUER
OU A VENDRE
UNE MAISON

Rue Cendrière,

Occupée par M^{me} veuve Pellier.
S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

A CÉDER

DE SUITE,

FONDS bien achalandé d'ÉPICERIE,
MERCERIE ET FAYENCE,
Situé à la Croix-Verte, rue de Rouen,
à Saumur.

S'adresser à M. BALOTHE, propriétaire. (94)



Les substances végétales que ce PURGATIF renferme ont été choisies et combinées, d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux sont constatés depuis 25 ans. — Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Comme simple purgation elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que : asthme, catarrhe, darts, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps nécessaire à la guérison. (Voir la brochure qui se donne gratuitement.) — Boîtes de 2 fr. 80 c. et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien, et à Saumur, chez M. GUICHARD, pharmacien. (149)

On demande un CLERC.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une PROPRIÉTÉ, située commune de Montreuil-Bellay, d'une contenance d'environ soixante hectares.

S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. DIXMIER, huissier à Saumur. (41)

AVIS AUX DARTREUX

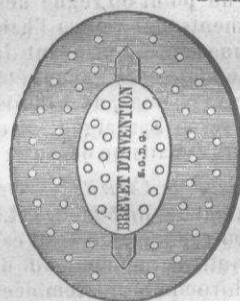
La belle découverte faite par M. Dumont, ph^m à Cambray, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre Assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Brière, place de la Bilange; à Angers, ph^m Ménière. (475)

PAPIER SÉROFUGE
ANCELIN CHOUETTE,
MÉTODE PERFECTIONNÉE
POUR LE PANSEMENT DES
Vésicatoires et Gouttières.

Ce papier aide et facilite la sécrétion à mesure qu'elle se forme; prévient l'irritation, l'agrandissement de la plaie, enlève l'odeur.

A Paris, chez M. ANCELIN, rue Saint-Honoré, 274.



Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Prefecture et de la Mairie.

SEUL DÉPOT DE LA BRASSERIE DE STRASBOURG,
Tenu par DUBOIS, Petite-Rue-Saint-Nicolas, n^o 5.

Bière de première qualité à 30 centimes la bouteille, rendue à domicile, fût non compris. (111)

PARFUMERIE GLYCÉRIQUE DE BRUÈRE-PERIN,

Approuvée par la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale.

VINAIGRE DE BRUÈRE-PERIN aromatique et dulcifié. Il remplace avec avantage toutes les préparations cosmétiques analogues, parce que l'action irritante et siccative que les eaux de Cologne et les vinaigres seulement aromatiques exercent sur les personnes dont la peau est irritable, se trouve neutralisée dans celui-ci, par sa combinaison avec la Glysérine, principe essentiellement adoucissant et assouplissant.

SAVON DE BRUÈRE-PERIN à la Glysérine. Ce savon pénètre et assouplit la peau, préserve les mains des crevasses et des gerçures, et facilite singulièrement le mouvement des doigts des personnes qui s'exercent sur le piano.

PATE DE BRUÈRE-PERIN à la Glysérine. Cette pâte onctueuse est employée pour les personnes dont la peau est délicate et susceptible. Aussi est-elle préférée aux pâtes d'amandes, parce qu'elle a sur elles l'avantage de préserver les mains des crevasses et des gerçures, tout en les blanchissant et en adoucissant la peau.

ODONTINE ET ÉLEXIR ODONTALGIQUE. Ces dentifrices sont adoptés par les hommes de l'art pour blanchir les dents sans jamais les altérer et pour fortifier les gencives. L'honorable et savant membre de l'Académie de médecine qui en est l'auteur et qui a voulu les couvrir de l'autorité de son nom, a consigné, dans l'instruction qui les accompagne, les données scientifiques d'après lesquelles il les a composés, et la cause de leur supériorité sur la plupart des dentifrices connus. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 134; à Angers, chez M. PELÉ, parfumeur; Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur-parfumeur. (15)

3^e ANNÉE.

L'ÉCHO LITTÉRAIRE

LECTURE DES FAMILLES,

Recueil paraissant le 15 de chaque mois en 132 col. grand in-8^o formant chaque année un volume de 800 pages, contenant la matière de 25 vol. in-8^o

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris : Un an, 7 fr. — Départements : Un an, 8 fr.

En ajoutant 7 fr. au prix de l'abonnement et en envoyant un mandat de 15 fr. sur la poste, on recevra franco et gratis les années 1853 et 1854 de l'Echo Littéraire, plus l'année 1855.

Pour juger de l'intérêt et de l'importance de cette publication, il suffit de lire le sommaire du numéro qui vient de paraître.

Mort de mahomet. par M. de LAMARTINE.
L'Invasion des Barbares. par M. MÉRY.
Études Biographiques : mentell, par CHARLES NODIER.
— **Camille Ladvoat.** par M. JULES JANIN.
— **rons de Verdun.** par M. CHARLES ROMÉY.
Retraite et mort de Charles-Quint. au monastère de Saint-Just, de M. GACHARD, par M. THÉOPHILE GAUTIER.
La Dame au Volubilis. par M. ALEXANDRE DUMAS.
Bonnets et Chapeaux. par M. MOLÉRI.
Ottavio Rinuccini. par M. FRANCIS WEY.
Les mirages du Passé : m^{lle} de Châteauneuf, les Gants de m^{lle} Laure. par M. JULES DE SAINT-FELIX.
Une nuit de la salle de garde. par M. ADRIEN ROBERT.
Une soirée chez la Princesse de*** par Lord WIGMORE.

Pour recevoir la 3^{me} année, envoyer un mandat de 8 fr. sur la poste, à M. le Directeur de l'Echo Littéraire, rue Sainte-Anne, 53.

Toute personne qui s'abonnera à la troisième année seulement, d'ici au 31 janvier, recevra franco et gratis, le **Volontaire**. roman, par M. Paul FÉVAL. (38)

Ku pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné